

# Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI)

## Rapport d'activité 2010

Le programme de travail 2010 s'est décliné autour de quatre types d'actions : des outils, de la production de connaissance, de la capitalisation et de la mise en réseau/le fonctionnement du Réseau.

Le fonctionnement du Réseau RECI a été marqué en 2010 par le départ de deux structures : le CRPV Essonne et l'ODTI. Les raisons de leur défection sont différentes. Pour l'ODTI, c'est l'arrêt de la fonction de documentation qui explique le retrait. Le CRPV Essonne a souhaité se recentrer sur une action territorialisée à l'échelle du département d'implantation.

## OUTILS

---

### ➔ Base de données documentaires [financement ACSE]

La mutualisation de l'activité documentaire des centres de ressources composant le Réseau constitue l'activité de base du Réseau RECI. Elle consiste en un travail de veille et d'alimentation de la base de données bibliographiques commune.

Depuis la création du Réseau RECI la mise en commun de ressources, par le biais d'une base documentaire (production de références bibliographiques avec des résumés analytiques), est un impératif.

Cette **base documentaire commune aux membres du Réseau RECI a été mise en ligne sur internet en 2008** (<http://biblio.reseau-reci.org>). Cette base est donc consultable aussi bien par un public averti (chercheurs, professionnels...) que par un plus grand public (étudiants...). Elle permet ainsi de **pouvoir effectuer des recherches dans les catalogues documentaires** (environ 20.000 références) de huit centres ressources territorialisés (Arifor, Cofrimi, Crefe, CRPV Essonne, EPI, IREV, ODTI et ORIV).

Par rapport à la Base de données documentaires, l'action consiste en une alimentation régulière de la base par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. Il était prévu pour 2010 environ 70 entrées par structure du Réseau RECI (soit 70 jours au total de travail).

Cette action a été mise en œuvre en 2010 par six des structures composant le Réseau RECI (à savoir ARIFOR, COFRIMI, CREFE, EPI, IREV, ORIV).

L'administration de la base a été co-pilotée par l'IREV et l'ORIV tout au long de l'année 2010.

### ➔ FONCTION CHEF DE PROJET DOCUMENTAIRE

Pour **coordonner la fonction documentaire** du Réseau, la fonction chef de projet a été assurée sur l'année 2010 en copilotage par le CREFE et l'ODTI (mais seulement sur le début de l'année dans la mesure où ensuite ils ont quitté le Réseau RECI).

### ➔ BILAN DE CONSULTATION DE LA BASE DOCUMENTAIRE COMMUNE AU RESEAU RECI, EN LIGNE SUR INTERNET

La base de données a reçu environ 39.230 visites durant l'année 2010 (soit 107 par jour) pour une moyenne de 1221 visiteurs uniques par mois. La fréquentation

marque une hausse très significative (5.800 visites en 2009), qui s'explique notamment par un référencement efficace du contenu de la Base de données dans les moteurs de recherche, ainsi que par les efforts de communication des membres du Réseau autour de cet outil. Une nouvelle campagne de communication doit être lancée début 2011.

#### ➔ OPTIMISATION DE LA BASE DE DONNEES

Dans un souci d'optimisation de l'outil, le réseau RECI avait pris la décision fin 2009 de changer de version du logiciel utilisé (retour vers la branche principale du logiciel libre PMB). L'IREV a co-piloté avec l'ARIFOR et l'ORIV, durant le 1<sup>er</sup> semestre 2010, ce changement de version du logiciel, confié au prestataire PMB services.

Ce changement de version a notamment été accompagné de :

- ➔ Une refonte de l'interface publique de consultation de la BDD (<http://biblio.reseau-reci.org>)
- ➔ La formation de l'ensemble des documentalistes du Réseau RECI à une utilisation du logiciel : 25 et 26 mars 2010.
- ➔ Une formation des membres du groupe de pilotage (ARIFOR, ORIV et IREV) à l'administration et au paramétrage du logiciel : 29 et 30 avril 2010.

#### ➔ REUNIONS ENTRE CHARGES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

Afin de coordonner l'activité et la saisie sur la base documentaire, mais aussi de produire collectivement, les **chargés d'information et de documentation ont été amenés à se réunir à quatre reprises durant l'année 2010** : 11 février, 10 juin, 30 août et 7 décembre 2010. Par ailleurs une réunion téléphonique a eu lieu le 22 octobre 2010.

### ➔ Site internet [financement ACSE]

Un travail de mise à jour et d'alimentation régulière s'est traduit par des téléchargements plus nombreux de nos documents (notes documentaires, note de cadrage...). Ce travail est mené plus particulièrement au sein du réseau RECI par l'ARIFOR.

Les statistiques de consultation pour la période allant de janvier à décembre 2010 font état de 13 689 visites, 6 499 visiteurs et 37 929 pages vues.

[Pour comparer les consultations 2010 et 2009, il nous faut prendre la même période de référence, soit de juillet à décembre. Dans ce cas on comptait 5.241 visites en 2009 et 6466 visites en 2010 soit une augmentation de 23% en une année.

<b>Téléchargement 2010</b>	<b>Nombre</b>
Point de vue sur .. interculturelité	425
Publication Discrimination et territoires	354
Note de cadrage Education	216
Note RECI Assise de l'intégration	154
Note RECI élus-es et intégration	92
Note RECI interculturelité : définition	54
Note RECI Parole de discriminés	50
Note RECI élus-es et discriminations	34

### ➔ Portail européen sur l'intégration – Réseau RECI [financement Commission Européenne via Migration Policy Group]

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration dans les 27 pays membres de l'union Européenne. Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs de l'intégration (entendu au sens large) des 27 pays membres afin d'échanger des ressources, des contacts (institutionnels, ONG, chercheurs...) et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Les objectifs poursuivis par ce portail sont de :

- faciliter l'échange de connaissances et de savoir-faire entre acteurs de l'intégration, au-delà des frontières nationales,
- faciliter la mise en réseau et le développement de projets communs,
- promouvoir l'engagement de la société civile sur les questions d'intégration et créer une véritable "communauté des acteurs de l'intégration" au niveau européen.

Le Réseau RECI est référent national pour la France dans le cadre de ce site internet (<http://ec.europa.eu/ewsi/fr/index.cfm>). Au sein du réseau RECI, l'ORIV assure le pilotage et la coordination du projet.

En tant que coordinateur national, le réseau RECI s'engage à alimenter ce portail par l'apport de connaissances sur le thème de l'intégration des populations migrantes et immigrées, en axant sur le travail des associations et de la société civile et la recherche de documents sur leurs actions. Il s'agit de mettre en ligne sur le portail :

- Des « documents » sur les questions d'intégration et de migration pouvant être de nature diverse : recherche universitaire, rapport, dossier ressources, bulletin d'information, étude... ;
- Des liens vers des associations ou des acteurs de la société civile intervenant dans le domaine de l'intégration des populations immigrées et/ou de la prévention des discriminations raciales en France, ;
- Des « pratiques d'intégration » par la mise en ligne d'une fiche type décrivant des projets considérés comme particulièrement positifs et innovants dans le domaine de l'intégration des populations immigrées ;
- Des « national funding programmes » : il s'agit de repérer et de faire remonter les informations concernant les programmes de subventions consacrés par l'État aux projets d'intégration des populations immigrées.
- Des « actualités et des événements » dans les domaines de l'intégration et des migrations.

L'alimentation passe par un important travail de veille documentaire, de repérage des acteurs et de pratiques et la mise en forme de ces dernières sous forme de fiches. En 2010, ce projet s'est reconduit avec des enjeux nouveaux :

- une alimentation mensuelle du site ;
- un travail de promotion de ce portail à effectuer dans les réseaux locaux et nationaux. Ce travail a notamment été assuré par une information dans les bulletins mensuels ou newsletters des membres du réseau RECI permettant ainsi de couvrir une grande partie du territoire ;
- la participation à des temps de travail entre la Commission Européenne, MPG et l'ensemble des coordinateurs nationaux. Cet « Editorial board » (Comité éditorial) s'est réuni une fois en mars 2010. Il est conçu comme un lieu d'échanges et d'expertise et permet aux coordinateurs nationaux de contribuer au développement du portail, à la fois sur le fond et la forme.

En tant que pilote, l'ORIV anime et coordonne le travail des membres du RECI ; assure le lien avec les interlocuteurs européens ; met en ligne sur le portail les fiches et les informations remontées par les membres du RECI.

En plus de ce travail de coordination, l'ORIV s'est également impliqué en tant que contributeur et a rédigé plusieurs fiches présentant des « pratiques d'intégration » sur la base d'entretiens menés avec les porteurs.

D'un point de vue quantitatif, le RECI a repéré et posté sur le portail, par l'intermédiaire de l'ORIV, 16 « bonnes pratiques », 40 liens vers des organisations, 37 documents.

## **PRODUCTION DE CONNAISSANCES**

---

### **➔ Discriminations et collectivités [financement ACSE]**

Dans la continuité du travail mené les années antérieures sur le même thème<sup>1</sup>, le Réseau se proposait en 2010 de capitaliser les démarches menées par certaines collectivités dans le domaine de la prévention des discriminations et d'apporter également leurs contributions aux réflexions nationales sur ce sujet.

#### **● Discriminations et Collectivités »**

Le Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) a initié en 2010 une démarche de capitalisation nationale des initiatives territorialisées de lutte contre les discriminations et soutenue par l'Acse.

Le projet « Discriminations et Collectivités », proposé au programme d'actions du RECI en 2010 et conduit en binôme par l'IREV et l'ARIFOR, vise à produire une nouvelle Note du Réseau sur les leviers et les freins d'une politique locale de lutte contre les discriminations. Le document final, prévu pour fin 2011, s'appuiera notamment sur des entretiens réalisés en 2010 auprès de différentes collectivités territoriales (Région, Département, ville, agglomération,...) et différents acteurs (élus, chef de projet,...).

À partir d'une trame commune élaborée dans les réunions de réseaux, les membres du RECI ont été à la rencontre des collectivités locales s'engageant dans la lutte contre les discriminations. Les premiers enseignements nous montrent la difficulté d'aller au-delà des actions de sensibilisation et de formation ainsi que l'absence ou la faible reconnaissance des élus et techniciens en charge de cette thématique dans les collectivités. Au-delà de la conscientisation, il serait intéressant de déterminer également les éléments qui permettent la professionnalisation et la généralisation au sein des institutions (formations en interne, types de formations...).

La note finale prendra également en compte les conclusions tirées du rapport d'évaluation des Plans Locaux de Lutte Contre Les Discriminations.

#### **● Évaluation des Plans Locaux de Lutte contre les Discriminations**

La démarche de capitalisation et d'évaluation des plans de lutte, initiée par l'ACSE, a été confiée, à l'issue d'un appel d'offres, au cabinet ALTIDEM. L'Agence Nationale de la Cohésion Sociale (ACSE) a voulu interroger, spécifiquement, le traitement opérationnel des discriminations (c'est-à-dire, à la fois, l'accès au droit et les dispositifs d'écoute et/ou d'accompagnement des personnes discriminées). Le Réseau RECI a été amené à participer au Comité de Pilotage national.

---

<sup>1</sup> Ce projet fait suite au travail mené sur « Elus et Discriminations » avec l'ACSE et l'AMVBF en 2006. (Productions 2006 : Note du RECI + fiches-actions et "Discriminations et territoires, 2009 » – Disponibles sur <http://www.reseau-reci.org>).

Sur la base du travail réalisé par ALTIDEM, l'ACSE a souhaité organiser en direction des professionnels œuvrant dans le domaine des discriminations, des temps de travail :

- Le 1er séminaire en direction des acteurs a eu lieu le 4 juin 2010 à Grenoble. Il a porté sur les réponses et actions construites dans les PTLCD en direction des personnes confrontées aux discriminations. Des dispositifs d'accès au droit à l'organisation de groupes de paroles, il s'agissait de permettre l'échange de pratiques des professionnels, mais aussi l'exploitation de la capitalisation et des résultats évaluatifs. Autour des acteurs des plans de lutte (élus, chefs de projet, DDCS, DDCSPP, DRJSCS, représentants de l'État et plus généralement acteurs de l'État en charge de la politique de la ville), ce séminaire a traité de 3 thématiques :
  - Construire des réponses juridiques dans la proximité : quelles expériences ? Quels résultats ? Comment les acteurs du droit et des territoires peuvent-ils travailler ensemble ? Comment analyser et comprendre le non-recours au droit ?
  - Des groupes de parole aux permanences d'aide aux victimes : comment accueillir et traiter la parole des personnes confrontées aux discriminations ?
  - Conçus pour permettre aux habitants de participer aux politiques de lutte contre les discriminations, les plans territoriaux satisfont plutôt au besoin d'information. Comment favoriser l'expression et la participation des habitants ?
- Un 2e séminaire programmé le 26 novembre à Paris, était consacré à la question : comment suivre et rendre compte des effets d'une politique territoriale de prévention et de lutte contre les discriminations ? Ce séminaire a permis de prendre connaissance du rapport final du cabinet Altidem, et de travailler autour de 4 thèmes qui explorent des pistes de travail pour aller plus loin :
  - Comment rendre compte des politiques territoriales de lutte contre les discriminations ? Du contrôle de gestion, à la description des intentions, au suivi administratif et financier des actions, à l'évaluation, comment mettre en évidence les résultats, les impacts, qu'en dire, comment, à qui ?
  - Quelle part dans les plans de lutte pour l'"empowerment" des personnes exposées aux discriminations ? Comment les aider à prendre pleinement leur part dans les actions menées et leur pilotage ?
  - Quelles sont les nouvelles compétences développées sur la prévention et la lutte contre les discriminations par les professionnels de la politique de la ville et les acteurs locaux ? Comment les identifier et les nommer ? Comment les intégrer et les faire reconnaître dans les profils de poste ? Quelles validations ?
  - Les territoires : quelles peuvent être les bonnes échelles, et pour quoi faire ? Ville, agglomération, département, région, faut-il choisir et quelles méthodes utiliser ? Quelles sont les stratégies territoriales qui ont été développées ? Essaimage des plans de lutte, ou stratégies de développement ? Opportunité ou développement raisonné ?

Les membres du Réseau RECI ont participé à l'animation de ces deux séminaires nationaux, à l'occasion des tables rondes.

Ils ont été amenés à préparer avec les intervenants les temps d'intervention et à co-construire les problématiques.

Le réseau a également contribué à ces séminaires par la production de bibliographie remis aux participants.

## **APPUI – ACCOMPAGNEMENT RÉFLEXIONS**

---

### **➔ Intégration et politiques territoriales [financement DAIC]**

Le travail mené en 2010 dans ce domaine a consisté en un appui en terme de ressources pour alimenter la réflexion, les ressources (notamment par rapport au volet évaluation et indicateurs et au volet élus/collectivités) sur le plan national (pilotage de la DAIC) dans le cadre de la mise en œuvre des PRIPI.

Cette contribution a pris la forme de :

- ➔ Une participation à la réflexion nationale (groupe de travail national DAIC)
- ➔ La production de note (rédaction d'une note de cadrage de 15 pages sur le volet « suivi et évaluation » du PRIPI avec un zoom sur la question des indicateurs.

Elle s'est appuyée sur les connaissances et expertises disponibles au sein des structures membres du Réseau RECI.

## **CAPITALISATION**

---

### **➔ Interculturalité [financement DAIC]**

Dans ce domaine, il était prévu en 2010 l'organisation d'un temps d'échanges commun, d'une journée nationale, aux membres du Réseau RECI et aux ADLI (Agents de Développement Local pour l'Intégration) autour de la question de l'interculturalité. Ce temps de travail a été reporté à une date ultérieure en 2011.

Un temps de travail en commun lors d'une réunion de réseau (11 février) a permis de compléter le travail mené en 2009 sur la question de l'interculturalité.

### **➔ Education et diversité [financement DAIC]**

En 2008, le RECI a conduit un travail de recensement des actions et réflexions sur la question de la prise en compte des discriminations dans le champ de l'éducation. Dans la continuité de ce travail, l'année 2009 a été consacrée à l'élaboration d'un dossier ressources sur le thème, plus large, « éducation et diversité » s'appuyant sur une analyse, menée d'actions identifiées par les membres du réseau sur cette question, la production de fiches-actions, la réalisation d'une bibliographie.

Ces deux supports ont été adressés en amont du séminaire DAIC/EN qui s'est tenu le 7 octobre 2009 à Paris, sur la diversité et la lutte contre les discriminations. Quatre structures du RECI ont participé à cette journée (CRPVE, CREFE, CID et COFRIMI). Les deux documents sont également en ligne sur le site du RECI.

Dans la continuité du travail mené, il était prévu en 2010, la réalisation d'une analyse transversale (travail de capitalisation) sur la base des fiches actions réalisées en 2009.

Lors de deux séances de travail collectives (31 août et 7 décembre 2010), une analyse transversale a été réalisée. Elle a été complétée par la mise en forme d'une partie des fiches actions. L'ensemble a donné lieu à la production d'un document.

## ***MISE EN RESEAU***

---

### **➔ Fonctionnement du réseau [financement ACSE et DAIC]**

L'ensemble des actions nécessite une mise en réseau qui se traduit par de nombreux échanges téléphoniques, mais aussi par des rencontres régulières entre les partenaires du réseau.

Au cours de l'année 2010, plusieurs regroupements ont eu lieu sachant qu'au-delà d'échanges liés au fonctionnement du réseau, les réunions sont souvent dédiées à l'une ou l'autre thématique en lien avec les actions menées : 11 et 12 février (Paris), 23 février (Paris), 1<sup>er</sup> avril (Paris), 10 et 11 juin (Paris), 30 et 31 août (Chalons en Champagne), 6 et 7 décembre (Paris).